

Diplôme national du Brevet – Session 2021
Série professionnelle

Histoire-géographie-Enseignement moral et civique

Éléments de correction

Indications sur les attentes

Les objectifs de l'épreuve

L'épreuve de français, histoire et géographie, enseignement moral et civique a pour but d'évaluer, en fin de scolarité au collège, les connaissances et compétences attendues en fin de cycle 4, qui croisent les domaines 1 « Les langages pour penser et communiquer », 2 « Les méthodes et outils pour apprendre », 3 « La formation de la personne et du citoyen » et 5 « Les représentations du monde et l'activité humaine » du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

*Les acquis à évaluer se réfèrent au niveau de compétences attendu en fin de cycle 4, soit au moins **le niveau 3 de l'échelle de référence**, conformément aux dispositions de l'article D. 122-3 du code de l'éducation.*

2.5.1.1 Première partie, première période : histoire et géographie, enseignement moral et civique (2 heures)

En relation avec les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique, l'épreuve est construite afin d'évaluer l'aptitude du candidat :

- à maîtriser des connaissances fondamentales, prévues par les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique et à mobiliser des repères spatiaux ou temporels ;*
- à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes en usage pour ces disciplines ;*
- à pratiquer différents langages (textuel, iconographique, cartographique, graphique) pour raisonner, argumenter et communiquer ;*
- à répondre aux questions posées ou aux consignes ;*
- à rédiger un développement construit en réponse à une des questions d'histoire ou de géographie. Ce développement prendra la forme d'un texte structuré, d'une longueur adaptée au traitement de la question ;*
- à mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique pour exercer son jugement à partir d'une question.*

BO n°14 du 8 avril 2016

La notation

Pour chaque exercice, on utilise l'échelle complète des notes (0 à 20 points ou 0 à 10 points selon les exercices). Quand un élève a réalisé de façon satisfaisante un exercice, **on n'hésitera pas à lui attribuer l'ensemble des points**. Quand il existe un barème question par question, **on n'hésitera pas à attribuer l'ensemble des points pour chaque question correctement traitée**.

Ce document propose des indications sur les attentes, en distinguant ce qui peut être considéré comme **des attendus** et ce qui apparaît comme des **éléments de valorisation** rassemblés en fin de document. Par « valorisation », on entend la reconnaissance de contenus et de qualités qui ne sont pas attendus d'un élève de 3ème au DNB soit au-delà de la maîtrise du niveau 3 des compétences. En conséquence, ces éléments ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. **Leur prise en compte permet de compenser d'éventuelles faiblesses**. Elle entraîne l'attribution de **points supplémentaires par rapport à la note globale de l'exercice**. C'est la raison pour laquelle ces éléments sont rassemblés en fin de chaque exercice, puisque chacun d'eux mobilise une compétence spécifique.

EXERCICE 1. ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS (20 POINTS)

- L'exercice porte sur un corpus d'un à deux documents ayant trait aux programmes d'histoire ou de géographie et, pour certains d'entre eux, aux programmes de français, d'histoire ou de géographie. L'exercice vise à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de l'histoire ou de la géographie, à maîtriser des connaissances fondamentales prévues par le programme d'histoire et géographie.

- Les questions, consignes et exercices proposés ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

BO n°14 du 8 avril 2016

GEOGRAPHIE – Thème 1 - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

Compétence mise en œuvre :

- Analyser et comprendre des documents

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

- Comprendre le sens général d'un document.
- Identifier le document et son point de vue particulier
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.
- Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié.

- Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.

Capacité(s) attendue(s) : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016)

- *Caractériser à partir d'une étude de cas ce qu'est un espace urbain.*

Éléments de réponses possibles

Document 1 :

- 1) Reproduisez le tableau sur votre copie et complétez-le à l'aide d'informations prélevées dans le document. (6 points)**

	Exemples de modes de transports disponibles (3 parmi ces propositions)	Exemples d'atouts des transports collectifs (3 parmi ces propositions)
Pôle d'échanges multimodal de la Roche-sur-Yon	<ul style="list-style-type: none"> • TER • TGV • cars du département • cars de la région • bus de la ville impulsyon • - taxis 	<ul style="list-style-type: none"> • économiques • limitent le trafic • environnement • sécurisent les routes • lien social

- 2) Citez une phrase du texte qui donne une définition d'un pôle d'échange multimodal. (3 points)**

« un point central de connexion entre les différents réseaux de transport de la Vendée ».

Ou « Sur un seul lieu, les voyageurs peuvent changer facilement et rapidement de moyens de transport ».

Document 2

- 3) Identifiez le mode de transport collectif proposé aux habitants de la Roche-sur-Yon pour se déplacer dans le centre-ville. (2 points)**

La navette de centre-ville, ou le bus.

- 4) Citez l'autre mode de transport collectif auquel il est relié. (3 points)**

Reliée au train à la gare SNCF.

Documents 1 et 2

5) Identifiez les mesures prises par la ville de la Roche-sur-Yon et le département de la Vendée pour favoriser l'usage des transports collectifs. (6 points)

Mesures prises :

- *Un pôle multimodal pour changer de transport facilement.*
- *Une gare routière, des cars pour aller là où le train ne va pas, desservir tout le département.*
- *Une navette en centre-ville gratuite.*

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

EXERCICE 2. MAITRISER DIFFERENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPERES HISTORIQUES (20 POINTS)

- *Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée, répond à une question d'histoire ou de géographie.*
- *Éventuellement, un exercice met en jeu un autre langage (croquis, schéma, frise chronologique).*

BO n°14 du 8 avril 2016

HISTOIRE – Thème 2 – Le monde depuis 1945.

Compétence mise en œuvre

- Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

Pratiquer différents langages en histoire

- Écrire pour construire sa pensée et son savoir pour argumenter.
- Mobiliser les caractéristiques des récits historiques et des descriptions employées en histoire.
- Utiliser un lexique spécifique en contexte.

Se repérer dans le temps : construire des repères historiques

- Situer un fait dans une époque ou une période donnée.
- Ordonner des faits les uns par rapport aux autres.
- Mettre en relation des faits d'une époque ou d'une période donnée.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer de conscients allers-retours au sein de la chronologie. |
|---|

- 1) Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes, et en vous appuyant sur un ou plusieurs exemples étudiés en classe, décrivez les conditions de vie et les violences subies par les combattants durant la Première Guerre mondiale. (14 points)**

Vous pourrez utiliser les mots et expressions suivants : tranchées, quotidien difficile, gaz, front, poilus.

Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur le thème I : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945).

Capacité(s) attendue(s) : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016).

- Décrire les conditions de vie des soldats dans les tranchées et les violences subies par les combattants.

Éléments de réponse possibles

On attendra du candidat qu'il décrive les spécificités de la guerre de position vécues par les combattants, qu'il fasse référence aux conditions de vie difficiles dans les tranchées. On attendra au moins trois éléments parmi les suivants :

Concernant les conditions de vie difficiles dans les tranchées

- *problèmes de ravitaillements ;*
- *conditions d'hygiène difficiles ;*
- *conditions météorologiques (neige, froid, pluie...) ;*
- *souffrances psychologiques (présence continue de la mort, absence de liens avec l'arrière)*

Concernant les violences subies :

- *l'exposition continue aux combats (bombardements, gaz)*
- *la nature des combats (assauts et combats aux corps à corps)*

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser :

On valorisera toute référence à la lassitude des combats notamment l'évocation des mutineries à partir de 1917.

-




2) Sur la frise chronologique (6 points).

Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur les trois thèmes du programme d'histoire.

Éléments de réponses : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016)

1. Complétez le tableau ci-dessous :

Evènement	Date	Photographie
Traité de Rome	1957	
<i>Chute du mur de Berlin</i>	Novembre 1989	
Appel du général de Gaulle	<i>18 juin 1940</i>	

2. Parmi les 3 évènements, nommez celui qui correspond à une étape de la construction européenne. Présentez-le en quelques lignes :

Il s'agit du Traité de Rome de 1957 qui instaure la communauté économique européenne entre six pays fondateurs (les noms des pays fondateurs et la nature de la CEE seront à valoriser).

On pourra accepter également la chute du mur de Berlin.

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

EXERCICE 3. MOBILISER DES COMPETENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 POINTS)

Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique appuyée sur un ou deux documents.

Le questionnaire qui amène le candidat à y répondre comprend des questions à réponse courte (comme des questionnaires à choix multiples, des tableaux à compléter, des questions simples) et une réponse plus développée.

BO n°1 du 4 janvier 2018

Compétence mise en œuvre

- Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016

1. La sensibilité : soi et les autres

L'étude permet à l'élève de connaître les valeurs (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.

2. Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

L'étude permet à l'élève de connaître les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.

3. Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

L'étude permet à l'élève de :

- connaître les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Ve République, loi de séparation des Églises et de l'État) ;
- connaître les différentes dimensions de l'égalité et les différentes formes de discrimination ;
- comprendre et pouvoir présenter simplement, à partir de la Charte de la laïcité, en quoi consiste la laïcité.

4. L'engagement : agir individuellement et collectivement

L'étude permet à l'élève de :

- comprendre l'importance du vote dans une démocratie ;
- connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale et savoir ce qu'est la Journée défense et citoyenneté ;
- citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la Défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ;
- identifier quelques-unes des menaces sur la liberté des peuples et la démocratie.

Respecter autrui

- Prendre conscience du rapport de soi aux autres et savoir accepter des différences en ayant conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine
- Comprendre en situation le rôle de la loi et des règles dans un cadre qui définit les droits et devoirs de chacun.
- Savoir identifier, rechercher les composantes et les critères de validité des jugements moraux

Acquérir et partager les valeurs de la République

- Intégrer le rapport entre les règles et les valeurs pour comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Connaître et comprendre le fondement des principes et des valeurs de la République française et des sociétés démocratiques
- Comprendre que l'action politique met en jeu les valeurs en démocratie.
- Reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre d'une communauté et qui favorise la cohésion sociale

Construire une culture civique

- Développer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement et différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Avoir conscience des droits et de devoirs de l'individu comme citoyen dans une société démocratique
- Comprendre et connaître les principes et les valeurs de la République pour favoriser la cohésion sociale
- Comprendre le lien entre la défense de la République et la Défense nationale

Compétence mise en œuvre

- mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Culture de la sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres.
- Accepter les différences.
- Se sentir membre d'une collectivité.

Culture de la règle et du droit

- Respecter les règles communes.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.

Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique.

- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Avoir le sens de l'intérêt général.

Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements.
- Être responsable envers autrui.

BOEN n°31 du 30 juillet 2020

Éléments de réponse possibles

Le barème n'est qu'indicatif

Document 1

1) Relevez la raison donnée par le maire pour justifier son refus d'inscrire les enfants à l'école. (1 point)

« le justificatif de domicile fourni : une attestation sur l'honneur rédigée par une association confirmant la présence des enfants sur un terrain situé dans la commune, n'était pas valable et que le dossier d'inscription était alors incomplet. »

Document 2

2) Identifiez la déclaration internationale dont est issu cet article. (1 point)

Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ou Convention des Droits de l'Enfant, ou Convention relative aux droits de l'enfant

3) Relevez la raison pour laquelle cette déclaration internationale s'impose à la France. (1 point)

Cet article s'applique à la France car elle a signé et ratifié la CIDE

Documents 1 et 2

4) Citez le droit de l'enfant qui n'est pas respecté par le maire. (1 point)

Le droit à l'éducation, ou le droit à l'enseignement (primaire), ou « l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ».

5) Expliquez pourquoi il est important de défendre les droits de tous les enfants notamment en matière d'éducation. (6 points)

La réponse témoigne de la capacité du candidat à :

- connaître les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.
- connaître les différentes dimensions de l'égalité et les différentes formes de discriminations.

Éléments attendus :

Le texte doit comporter au moins les éléments suivants :

- les valeurs de la République.
- les garants de l'application du principe d'égalité (le Maire, le Défenseur des Droits, le Préfet).
- la référence à un des textes fondamentaux de la République.

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

On valorisera la qualité du raisonnement conduit s'il intègre :

- des éléments de mise en perspective (exemples de conditions de vie des enfants dans certains pays, non-respect des Droits de l'Enfant)
- un ou des repères chronologiques en lien avec les textes fondamentaux.
- des éléments de chronologie en lien avec la conquête des libertés.

Adaptation du barème pour les candidat bénéficiant de la dispense de l'exercice de tâche cartographique :

La note est calculée selon la formule suivante :

Points obtenus par le candidat divisés par [nombre de points de l'épreuve (50 points) - nombre de points de l'exercice neutralisé] puis multipliés par 50